Nations Unies S/2020/688



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 juillet 2020, adressée au Secrétaire général et aux représentantes et représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité a mené à bien la procédure de vote sur le projet de résolution portant la cote S/2020/683, qui a été présenté par la Fédération de Russie, dans le cadre de la question intitulée « La situation au Moyen-Orient ». Le vote s'est déroulé selon la procédure énoncée dans la lettre datée du 27 mars 2020 adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil (S/2020/253), procédure qui a été arrêtée en raison de la situation exceptionnelle résultant de la pandémie de COVID-19.

La Directrice de la Division des affaires du Conseil de sécurité a reçu des lettres des 15 membres du Conseil communiquant la position de leur pays sur le projet de résolution. Le résultat du vote est le suivant :

Ont voté pour :

Afrique du Sud, Chine, Fédération de Russie et Viet Nam.

Ont voté contre :

Allemagne, Belgique, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, République dominicaine et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Se sont abstenus :

Indonésie, Niger, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Tunisie.

Le projet de résolution a recueilli quatre voix pour et sept voix contre, avec quatre abstentions. Le projet de résolution n'est pas adopté, le nombre requis de voix n'ayant pas été obtenu.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Christoph **Heusgen**

20-09351 (F) 140720 140720

